

Les brèves du Village



Un terrible accident endeuille notre commune. Le décès dans l'exercice de ses fonctions d'un enfant du village, le caporal Laurent Manson, sapeur-pompier volontaire au Centre d'incendie et de secours de Saint-Étienne-du-Grès, plonge toute notre communauté dans la peine.

Ayons une pensée émue pour cet homme courageux et dévoué, qui incarnait pleinement la devise « Sauver ou périr » et portait haut les couleurs de Mas Blanc des Alpilles. Le maire, Laurent Geslin, et le Conseil municipal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à ses frères d'armes du centre de secours.



Commémoration du 18 juin : Hommage à la Résistance

Le jeudi 18 juin, les élus de Saint-Étienne-du-Grès, de Mas-Blanc-des-Alpilles, du département, les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants ainsi que les administrés se sont recueillis devant le Monument aux Morts.

Ensemble, ils ont commémoré le 86ème anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle.

Lors de cette cérémonie empreinte de solennité, le message officiel du ministère des Armées a été lu, rappelant la détermination absolue du Général de Gaulle en 1940 face à l'adversité.

En déposant une gerbe, nos communes ont tenu à saluer la mémoire de toutes les résistantes et tous les résistants qui ont osé braver les puissances de l'axe, réaffirmant notre attachement historique aux valeurs de liberté.

Un grand merci aux porte-drapeaux, aux citoyens et particulièrement à la jeunesse présente pour faire vivre ce précieux devoir de mémoire.



Cours de Pilates - Magali Ponsetti

Les plus courageux qui sont venus assister au dernier cours de pilates de la saison ont été récompensés par le verre de l'amitié offert par l'animatrice, Magali Ponsetti, à la fin du cours.

Après avoir fait travailler les abdos et autres muscles insoupçonnés, tout le monde a retrouvé le sourire lors de ce moment festif. Une belle façon de clôturer la saison.

Rendez-vous à la rentrée, le 1er octobre 2026 pour la reprise des cours.

Le recensement citoyen à 16 ans : c'est obligatoire !

Tu as 16 ans (ou presque) ? Tu dois obligatoirement te faire recenser dans les 3 mois suivant ton anniversaire.

Pourquoi c'est important ?

Grâce à cela, tu obtiendras une attestation, indispensable pour :

- Passer tes examens (Bac, CAP, permis de conduire...).
- Faire ta Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Être inscrit automatiquement pour voter à 18 ans.

Comment faire ? (Au choix)

- Sur internet : Va sur le site service-public.fr (recherche "recensement citoyen").
- En mairie : Rends-toi directement à la mairie de ton domicile.

Quels documents apporter ?

- Ta carte d'identité ou ton passeport.
- Le livret de famille de tes parents.
- Un justificatif de domicile (si tu y vas seul).

Attention : Ne perds jamais ton attestation ! La mairie ne pourra pas te donner de double. Filme-la ou scanne-la pour la garder en sécurité.





Un espace climatisé accessible à la mairie

Face à cette période de forte chaleur, la municipalité de Mas-Blanc des Alpilles ouvre ses portes aux personnes vulnérables de tous âges.

Un espace climatisé est à votre disposition à la mairie, durant les heures d'ouverture habituelles, pour vous permettre de vous ressourcer au frais pendant toute la durée de l'alerte météo.

Accès réglementé aux massifs forestiers des Alpilles

Pour la période du 1er juin au 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers des Bouches-du-Rhône, Alpilles incluses, est soumis à une réglementation stricte visant la prévention des incendies.

- Accès autorisé (● Vert)
- Accès interdit (● Rouge)

La carte d'accès est actualisée chaque jour à 17h pour les conditions du lendemain.

Lien : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/13/> ou <https://www.myprovence.fr/ca-s-agite-dans-le-local/envie-d> <https://www.facebook.com/share/p/167RonvPTg/>



NOUVEAU, à partir du 17 septembre : Cours de gym sénior gratuit

Tous les jeudis de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes avec l'association ES13.

Inscriptions le lundi 14 septembre de 10h30 à 12h00 à la salle des associations.

AGENDA



Fête de la Saint Lambert 2026



PROGRAMME :

Jeudi 27 Août

21h30 : Toro – Piscine
Au arènes de Saint Étienne du Grès

Vendredi 28 Août

19h00 : Encierro
20h30 : Apéritif et Restauration
sur place
22h00 : Bodega avec Dj ENZO C

Samedi 29 août - Soirée Blanche

19h00 : Encierro
20h30 : Repas Soupe au Pistou
22h00 : Show DIVAS'S avec DJ BUBU

Messe de la Saint Lambert



Fidèles à la tradition de Mas Blanc, les fêtes patronales se concluront le lundi 31 août 2026 par une procession et une messe à la chapelle Saint-Lambert.

Rendez-vous devant la mairie à 10h30.

Repas tiré du sac sur la place de la mairie, à l'ombre des platanes, après la messe.

Pour recevoir notre newsletter, inscrivez vous auprès du service communication (communication@masblancdesalpilles.org) en indiquant votre adresse mail.

